



**Compte rendu COPIL NATURA 2000 (Visioconférence)  
Site FR 7200691 « Vallée de l'Euille »  
du 27 novembre 2020 – Bilan d'activité 2020**

Membres participants :

- Monsieur DELSIN, Maire d'Omet et Président du Syndicat de bassin versant de l'Euille.
- Monsieur LAITEAU, Adjoint au maire et représentant de la communauté de communes Convergence Garonne.
- Monsieur GAVELLO, Maire de Laroque.
- Madame BERTIN, Maire d'Escoussans
- Madame GARCIA, Chargé de projet à la communauté de communes Convergence Garonne.
- Madame Colette GOUANELLE, association SEPANSO.
- Madame Sophie EYHERABIDE, Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.
- Monsieur Quentin DILASSER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Laurent COURAU, Chambre d'agriculture de la Gironde
- Madame Manon DANIAU, Co-Animatrice Natura 2000, Chambre d'agriculture de la Gironde.
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine.

Structure excusée :

- Monsieur SUZANNE, Sous-Préfet de Langon.
- Monsieur Alexandre DUMAITRE, Direction Régionale de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine.
- Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.
- Département de la Gironde.
- Office Français de la Biodiversité.
- Service des carrières du Département de la Gironde.

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 27 novembre en visioconférence, sous la présidence de Madame Sophie EYHERABIDE, représentante de Monsieur le Sous-Préfet de Lagon, excusé.

Madame EYHERABIDE adresse un message de bienvenue aux membres participants rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA). La présentation est téléchargeable sur le serveur du CEN dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<https://cloud.cen-nouvelle-aquitaine.org/index.php/apps/files/?dir=/NATURA%202000/VALLEE%20DE%20L%27EUILLE&openfile=32040>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Monsieur DILASSER (CEN NA) rappelle que le DOCOB a été validé en 2012. L'année 2020, objet de ce COPIL, marque la première année de la deuxième phase d'animation. Cette année particulière a été marquée par la crise sanitaire qui impacte le plan d'intervention.

De plus, il est important de souligner l'intérêt du partenariat entre le CEN NA et la Chambre d'agriculture de la Gironde dans le cadre du groupement pour la co-animation du site.

Par ailleurs, l'animation Natura 2000 sur le site de l'Euille s'inscrit aussi dans une démarche plus large de maîtrise d'usage et foncière menée par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, et grâce au soutien de nos partenaires financiers et techniques, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, l'antenne Gironde du CEN NA développe une approche foncière et partenariale en articulation et en complémentarité notamment avec le site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille.

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille qui couvre 331 ha sur le bassin versant de l'Euille et permet la conservation de trois habitats et dix espèces d'intérêt communautaire, essentiellement liées au cours d'eau.

- **Présentation de la troisième tranche d'animation 2019-2023**

L'animation est portée par l'Etat (DDTM 33). Elle est assurée, via un marché public, par un groupement constitué du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Le CEN NA a désigné Pascal TARTARY comme animateur du site. Il s'occupe des relations avec les partenaires, des études d'incidences et des expertises spécifiques sur les habitats et les espèces naturelles.

La Chambre d'agriculture de la Gironde a nommé Manon DANIAU comme co-animatrice du site. Elle a en charge les relations avec le monde agricole et les expertises agro-écologiques dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques.

- **Actions entreprises en 2020**

- Réalisation d'une notice de gestion. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Ce document sert de base pour une réflexion de mise en œuvre d'actions de gestion sur le site. En 2020, le CEN NA et Chambre d'agriculture ont entrepris la rédaction d'une notice de gestion sur le bassin-versant.
- Charte Natura 2000. Un nouveau contractant à la charte a été enregistré en 2020. Ce nouveau contractant porte à deux le nombre de signataires de la charte.

Tableau I : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
Propriétaire 1	2017 – 2021	Laroque	Formations herbeuses	-	1,35 ha
Association 1	2020 - 2024	-	-	Activité naturaliste	-

- Mesures agro-environnementales et climatiques. Une enquête auprès des principaux agriculteurs (6) du site est en cours de finalisation pour savoir si un projet agro-environnemental et climatique pourrait être monté lors de la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune. Ce projet permettrait aux agriculteurs de pouvoir bénéficier d'aide en contrepartie de la modification de leurs pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces du site. Cette enquête devrait déboucher sur la rédaction de notice de gestion.
- Etude d'incidence : Un projet de lotissement a été soumis à ce régime en 2020. Les services de l'Etat ont apporté des remarques permettant de mieux intégrer les enjeux du site dans le projet.

Tableau II : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence sur le site

Identifiant	Procédure	Objet	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
Projet 1	Etude d'incidence au titre des études environnementales	Construction d'un lotissement	2 ha	Hors du site	Demande de précision sur les espèces

#### • Communication et sensibilisation

Une nouvelle page internet du site Natura 2000 va voir le jour. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques :

- une page d'accueil avec des actualités ;
- une page de présentation de la démarche Natura 2000 à différentes échelles géographiques ;
- une page de présentation du site avec une cartographie et la liste des espèces ;
- une page dédiée aux outils de gestion avec les contrats Natura 2000, les mesures agro-environnementales et la charte ;
- une présentation des évaluations des études d'incidence ;
- un formulaire de contact ;
- une rubrique spécifique de téléchargement des principaux documents de la vie du site.

**Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site suivant : <https://vallee-euille.fr/>**

Ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Il sera opérationnel dans quelques jours.

- **Suivi des populations de chauves-souris en période de mise-bas**

Cette action de suivi est menée par le Groupe Chiroptère d'Aquitaine dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces du site. **Ce suivi montre une colonie de 450 juvéniles de murins de grande taille (grand et petit murin) en mai 2020.** L'évolution de la population des murins sur le site ne peut être mise en perspective, les suivis entrepris n'étant ni régulier, ni calés sur les mêmes protocoles.

- **Présentation du programme d'animation foncière du CEN NA sur le site**

Le CEN NA présente la démarche d'animation foncière qu'il conduit sur le site dans le cadre de la feuille de route régionale Néo Terra de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette démarche se veut être en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques du territoire et support de projets agro-environnementaux pour la gestion des sites. Ce point pourrait représenter une perspective fédératrice en 2021 avec les partenaires locaux en appui de l'animation du site et des objectifs Natura 2000 de protection et de valorisation du patrimoine naturel.

- **Programme d'action et perspectives pour 2021 :**

- Prise de contact élargie auprès de toutes les collectivités du site.
- Poursuite des démarches de diagnostic d'exploitation (MAEC/Charte).
- Poursuite des démarches de diagnostic parcellaire (Contrat Natura 2000/Charte).
- Propositions de contractualisation (Charte/Contrat).
- Appui aux démarches du territoire (SCOT, PLU, etc.).
- Poursuivre le suivi de la colonie de chauves-souris.
- Réalisation d'animation foncière sur les secteurs identifiés en articulation avec l'animation du site.
- Intégration des données de l'ensemble des diagnostics, études et actions d'amélioration de connaissance dans l'animation du site pour pouvoir mieux prioriser les actions de restauration en fonction des espèces et avoir une meilleure analyse des projets vis-à-vis de la sensibilité des espèces.

- **Relevé de décisions**

Le bilan d'animation est validé.

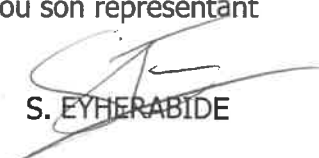
Le programme 2021 est validé.

Le CEN sera convié au prochain comité de Bassin Versant du syndicat de rivière

Association de l'animateur Natura 2000 pour l'élaboration des documents d'urbanisme et les travaux en rivières par les CDC et le syndicat

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le président du Comité de pilotage,  
ou son représentant



S. EYHERABIDE